



Bureau Européen de Coordination de la Libre Pensée

Communiqué de Presse -

Contre l'emprise religieuse dans l'espace public

La plus haute instance contentieuse du Droit public français, le **Conseil d'État**, a décidé le 25 octobre 2017, de confirmer le jugement du Tribunal administratif qui jugeait illégale la croix gigantesque installée par le sculpteur russe-géorgien **Zurab Tsereteli** au-dessus de la statue du pape **Wojtyla** (Jean-Paul II) érigée sur une place publique de la petite ville de Ploërmel en Bretagne (France). La **Libre Pensée**, associée à d'autres citoyens, avait porté en justice cette infraction à la **loi du 9 décembre 1905 de Séparation des Eglises et de l'État**.

Depuis cet arrêt, qui règle définitivement une controverse juridique ouverte en 2006 par la volonté provocatrice d'Elus cléricaux soutenus par le zèle d'un ultra-russe, les courants religieux conservateurs, soutenus par les adversaires de toujours de la Séparation des Eglises et de l'État, tentent de créer un courant international d'opinion hostile à la laïcité des institutions.



Cela a commencé d'abord par les interventions délirantes de la droite et de l'extrême-droite française qui fulminent contre la loi républicaine. Dans ce « *festival d'excentricités* », on a eu même droit à un candidat (**Laurent Wauquiez**) à la présidence d'un parti dénommé « *Les Républicains* » se prononcer contre une des lois fondamentales de la République et s'en prendre aux musulmans qui n'ont rien à voir dans cette affaire. Il faut dire que l'illégalité, il connaît, il vient d'être désavoué par la justice administrative sur sa crèche catholique dans l'Hôtel de la région qu'il préside. Avec **Christine Boutin** et **Nadine Morano**, on s'attend toujours au pire et on n'est jamais déçu.

Madame Morano a dénoncé la Libre Pensée avec des arguments complotistes de la plus belle eau : « la demande de 2 personnes membres de l'association Libre Pensée qui traque crèches et croix et dont il conviendrait de creuser les véritables motivations... » Demander l'application de la loi laïque devient « *une traque* » ? Il y a « *traque* » et « *détraquée* » visiblement.

Après la vache folle, le pape errant...

On se souvient qu'en pleine épidémie des vaches atteintes de la maladie de **Creutzfeld-Jakob** en 1996 en Angle-

terre, des intégristes hindous avaient proposé l'asile aux vaches folles, car « *elles étaient sacrées* ». Des cléricaux catholiques français ont constitué une association « *Touche pas à mon pape* », car « *il est sacré* ». Il est clair que la consommation excessive de croix et d'hosties peut nuire gravement à la santé mentale.

Au moment où les courants xénophobes profitent de la crise économique et de l'afflux des réfugiés pour attiser la haine, ce dont s'émeuvent les organisations internationales de défense des Droits de l'Homme, Mme **Beata Szydło**, Première Ministre de la République de Pologne, propose d'accueillir le monument controversé, ce qui est son droit, mais elle ajoute à propos de **Karol Wojtyla** : "Notre grand compatriote, un grand Européen, est un symbole de l'Europe chrétienne unie. Le diktat du politiquement correct - de la laïcisation de l'Etat - laisse la place libre à des valeurs qui nous sont étrangères culturellement et qui mènent à terroriser la vie quotidienne des Européens"

Elle établit ainsi le même lien que les courants extrémistes européens entre la défense de l'Europe vaticane et le repli ethnique et s'en prend avec impudence aux conquêtes laïques obtenues dans plusieurs pays.

L'arrogance de Mme **Szydło** sera un jour confrontée à l'aspiration des citoyennes et des citoyens de Pologne. Pour l'heure, les libres penseurs continuent à défendre les points d'appui dont disposent en Europe les partisans de la liberté absolue de conscience et de l'égalité devant la loi. Ils le doivent à **Tadeusz Kościusko**, à **Thomas Jefferson**, à l'abbé **Hugo Kollataj**, à l'abbé **Mably** et à beaucoup d'autres pour qui la Pologne des Lumières représentait l'aspiration à la liberté.

Quels intérêts représente donc monsieur Zurab Tsereteli et pourquoi son œuvre est-elle honorée et défendue à ce point ?

Si l'on en croit la presse et, notamment le site *Louvre pour tous*, on peut trouver un début de réponse : « *Tsereteli (est) fait Chevalier de la Légion d'honneur par la France (en 2010 par Nicolas Sarkozy), c'est un bien curieux hommage à une personnalité des plus troubles, lié au FSB (ex-KGB) et soupçonné de relations avec la mafia, toujours fan de Staline dont il fête l'anniversaire tous les ans. Et de Poutine qu'il a sculpté en judoka, le suppliant publiquement de se représenter à la présidence en 2008* »

Ce proche de **Vladimir Poutine** a même été classé, par les services des Etats-Unis, à un niveau assez élevé dans la hiérarchie des maffieux russes. Sa venue à Ploërmel pour l'inauguration de la statue du « *bon pape Karol* » fut l'occasion d'une « *fête* » dont les finances de la commune ont eu du mal à se remettre.



Dès lors, la question se pose : pourquoi une Première ministre polonaise et d'autres cléricaux défendent-ils à ce point « l'œuvre » d'un ami de Vladimir Poutine ? Quels sont les véritables enjeux dans cette affaire ?

Le Bureau Européen de Coordination de la Libre Pensée souligne dans ces conditions l'actualité du colloque international organisé à Metz (France) le 16 décembre 2017, sur le thème « *Laïcité en Europe ou Europe Vaticane ? Concordats ou Séparation.* », sous la présidence de **Wanda Nowicka** (Pologne) et **Francisco Delgado** (Espagne).

Voir : <https://librepenseecolloqu.wixsite.com/laicite-europe-col/speakers>

Paris, le 1^{er} novembre 2017